

Nom de la Région	Cascades
Chef-lieu (capitale de la région)	Banfora
Découpage administratif de la région	
Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région des cascades, regroupe les provinces de la comoé et de la léraba. Elle compte 02 villes, 03 communes urbaines, 14 communes rurales, 17 départements et 270 villages.	
Population :	661 936 hab. (projection 2012 de l'INSD)
Superficie	18 917 km²
Coordonnées géographiques	
Située à l'extrême ouest du pays, la région des cascades est limitée au nord par la région des hauts - bassins, au sud par la République de Côte d'Ivoire, à l'est par la région du sud-ouest et à l'ouest par la République du Mali. Elle constitue de ce fait, une zone frontalière entre la Côte d'Ivoire et le Mali. La région couvre une superficie de 18 917 km ² , soit 6,7 % du territoire national. Son chef-lieu est Banfora, situé à 85 km de Bobo-dioulasso et à 450 km de la capitale, Ouagadougou.	
La Région en chiffres	
Accès aux services de base en 2007 (sources INSD)	
Ecole primaire : 77,0 %	
Ecole secondaire : 11,9 %	
Centre de santé : 44,4 %	
Marché : 32,9 %	
Eclairage à l'électricité : 9,2 %	
Contraintes et potentialités de la région	
Les contraintes	
Les contraintes de développement de la région des Cascades sont d'ordres technique, socio-économique et institutionnel.	
Les contraintes d'ordre technique	
Les principales contraintes d'ordre technique sont les suivantes :	
<ul style="list-style-type: none"> - le faible niveau de technicité des producteurs ; - le faible taux d'équipement lié à l'accès difficile aux crédits ; - l'utilisation insuffisante des intrants agricoles notamment les semences améliorées ; - le faible niveau de rendement dans la plupart des bas-fonds et le caractère traditionnel de leur exploitation ; - l'inadaptation de certaines variétés culturales ; - L'envasement et l'ensablement des cours d'eau et retenues d'eau ; - l'insuffisance de moyens de transformation et de conservation des produits maraîchers et fruitiers ; - l'inexistence d'unités de conservation et de conditionnement des produits agricoles ; - la dégradation de certains périmètres irrigués. - la pratique des feux de brousse ; - la pratique des systèmes de production extensifs ; - la coupe abusive du bois vert ; - la dégradation des berges ; - l'inexistence d'un véritable marché de bétail ; - l'insuffisance des pistes de bétail ; - l'insuffisance des parcs de vaccination ; - l'inexistence et/ou l'insuffisance des abattoirs modernes ; - la faiblesse de la couverture téléphonique ; - la faiblesse de la couverture du réseau électrique ; - le mauvais état du réseau routier régional ; 	

- l'inertie des aérodromes ;
- la mauvaise qualité des équipements de transport ;
- l'insuffisance des infrastructures d'hébergement et de restauration ;
- le problème d'identification et d'insuffisance de mise en valeur des sites touristiques.

Les contraintes d'ordre socio-économique

Au titre des contraintes d'ordre socio-économique, on note essentiellement :

- l'accès difficile aux crédits ;
- des difficultés d'ordre foncier ;
- l'insuffisance des moyens financiers ;
- des difficultés liées à l'approvisionnement en intrants ;
- des flux migratoires importants dont le retour des rapatriés de la Côte d'Ivoire ;
- les difficultés d'écoulement des produits ;
- les conflits entre éleveurs et agriculteurs ;
- les circuits de commercialisation défaillants ;
- les pesanteurs sociologiques ;
- l'insuffisance du suivi sanitaire ;
- la pauvreté.

Les contraintes institutionnelles et celles liées aux ressources humaines

Les principales contraintes institutionnelles et de ressources humaines sont :

le faible niveau d'organisation des producteurs et le dysfonctionnement des organisations paysannes existantes ;

l'insuffisance du professionnalisme (formation en techniques culturelles, conservation, écoulement) ;

la faible organisation des intervenants des filières porteuses (filiale fruitière, bétail/viande, les cultures maraîchères etc.) ;

l'analphabétisme des producteurs ;

l'insuffisance de l'encadrement technique des producteurs ;

la faiblesse et la non-maîtrise des outils de gestion ;

l'insuffisance d'informations fiables et pertinentes sur le secteur touristique ;

la faiblesse des politiques institutionnelles d'appui au tourisme ;

l'insuffisance de la mise en valeur des sites touristiques (information, accessibilité, guidage etc.).

LES POTENTIALITES ET ATOUS DE LA REGION

Les Cascades sont une région à fortes potentialités économiques.

Les potentialités du secteur primaire

La région des Cascades regorge d'énormes potentialités susceptibles de contribuer à son développement si elles venaient à être exploitées.

Le Secteur agricole

La région dispose d'un avantage comparatif certain en matière de production de maïs, de fonio, de riz et autres produits alimentaires comme le voandzou, l'igname, le manioc et le souchet, par rapport à certaines régions du pays. En effet, les Cascades font partie des régions de premier rang dans le domaine de la production du maïs, du fonio, de l'igname et du voandzou.

Les cultures comme le riz pluvial et le souchet, occupent une place importante au niveau de la région. La pratique déjà en cours dans la zone consistant à alterner la culture du coton et celle du maïs, gagnerait à être maintenue en vue d'accroître la production céréalière. Pour ce faire, des recherches doivent être menées afin d'étendre cette pratique à d'autres cultures de rente.

En matière de production fruitière, les Cascades constituent la deuxième région productrice, après les Haut-Bassins qui abritent le « verger » du Burkina (la province du Kéné Dougou). En effet, les conditions pédo-climatiques (profondeur des sols, pluviométrie) sont favorables à cette production.

Les principales cultures de rente de la région sont constituées du coton, de l'arachide, du soja et du sésame. Ces spéculations sont une source substantielle de revenus pour les populations. La production du coton a particulièrement connu un développement rapide au cours de ces dernières années.

La région dispose d'un fort potentiel pour les cultures maraîchères. Elle produit essentiellement la tomate, le chou, l'oignon, l'aubergine, le piment, la laitue, la carotte, le concombre, le poivron et le gombo.

Le secteur agricole bénéficie des atouts et potentialités suivantes :

- l'existence de nombreux sites aménageables (bas-fonds et cours d'eau) ;
- une forte motivation pour la culture motorisée ;
- la forte implication de la population dans la pratique de l'agriculture, surtout les femmes (85% de la population pratiquent l'agriculture) ;
- la position géographique favorable aux échanges et à la commercialisation des excédents agricoles, avec les pays frontaliers (Côte d'Ivoire, Mali) ;
- l'existence de banques de céréales pour collecter les excédents céréaliers ;
- la présence des structures d'appui et d'encadrement (DRAHRH, INERA, PADL-CLK, PNGT2, PAMER, CRA etc.) ;
- la modernisation progressive des techniques de production et l'accroissement des rendements de production ;
- la dynamique associative (présence de structures d'organisations des paysans) ;
- la fertilité des sols ;
- une bonne pluviométrie (1000 à 1200 mm/an) ;
- l'existence d'un potentiel de surfaces agricoles utiles non exploité de plus de 720 000 ha ;
- l'existence de périmètres aménagés insuffisamment exploités ;
- le projet d'aménagement des bas-fonds de Tengréla et Diarabakoko (2 500 ha), en instance de démarrage, projet susceptible de favoriser le développement de l'agro-business pourvoyeur d'emplois ;
- l'existence de vergers à fort potentiel de productions fruitières variées (mangues anacardes, bananes, goyaves, agrumes etc.)
- la pratique des cultures de contre-saison (petite irrigation villageoise) ;
- la mise en oeuvre du programme d'appui aux filières agro-sylvo-pastorales (mangues, oignon, bétail/viande, volaille) ;
- l'existence d'un terminal fruitier (à Bobo-Dioulasso), pour l'écoulement des produits frais ;
- l'importance des exploitations des plantations d'anacardiens estimées à 22 000 ha selon certaines sources.

L'élevage

La présence d'abondants pâturages de même que l'abondance des ressources en eau contribuent positivement à l'amélioration de l'alimentation et de l'abreuvement des animaux.

L'accroissement de la productivité des animaux et de leur santé pourrait augmenter la compétitivité de la zone et favoriser son accès aux marchés des produits animaux.

L'intensification de l'élevage associé à l'agriculture, pourrait permettre aux éleveurs de tirer des revenus substantiels aussi bien dans la production de la viande que dans celle du lait. Les potentialités de la région sont propices à l'embouche bovine et ovine ainsi que l'aviculture. Les activités pastorales sont également favorisées par la position frontalière de la région qui enregistre chaque année de grands mouvements de transhumance des animaux surtout en

saison sèche du fait de l'abondance des points d'eau et des pâturages.

Le secteur de l'élevage bénéficie :

- d'un cheptel important et varié ;
- de l'existence d'une biomasse importante ;
- de l'existence de plans et de cours d'eau permanents (hors forêts classées) ;
- de l'existence d'axes de transhumance vers le Sud ;
- d'un projet (en instance de démarrage) de réalisation d'un marché à bétail à Yendéré d'un montant de 500,5 millions de FCFA ;
- de l'existence d'un projet d'élevage d'aulacodes ;
- de l'existence d'aliments à bétail (mélasse, fourrage, tourteaux de graines de coton, déchets du traitement de la pomme de cajou), propices à la pratique de l'embouche.

La pisciculture

Une autre potentialité dominante qui a un avenir certain, est la pisciculture. La région dispose déjà en la matière d'un savoir-faire fort appréciable et d'énormes potentialités physiques.

Cette activité pourrait être orientée vers les espèces fortement demandées sur le marché comme le capitaine et la grosse carpe. Cela permettra ainsi à la région de briguer le marché de poisson au niveau national, à ce jour envahi par le commerce du poisson de mer. La région regorge suffisamment de plans d'eau favorables à la pisciculture.

L'apiculture

L'apiculture, fortement représentée par les unités de production FASO MIEL et TON, pourrait davantage contribuer à l'amélioration de la situation économique des populations parce que ne nécessitant pas d'investissements importants. La production annuelle est estimée à environ 20 tonnes /an. L'abondance de la flore est un atout important pour la production du miel.

La promotion de l'apiculture aura pour autre avantage d'améliorer la production végétale de l'ordre de 30% selon les spécialistes.

Le bois et la faune

La combinaison de la bonne pluviométrie et des sols d'assez bonne qualité offre des conditions favorables à l'éclosion d'un couvert végétal avec de nombreuses espèces ligneuses, une faune dense et variée ainsi que des plans d'eau. La région compte quatorze (14) forêts classées totalisant 284 250 ha. On a recensé trois cent une (301) espèces végétales essentiellement ligneuses dont quelques espèces de forêts denses humides. La végétation est constituée en grande partie d'essences de valeur, ce qui explique la présence de deux (02) scieries installées à Banfora. Ces forêts constituent un potentiel pour l'exploitation du bois d'oeuvre, du bois de chauffe et du charbon de bois (bois mort) pour la région. Entre 1990 et 2004, les deux (02) scieries de Banfora ont exploité 43 418 billes.

La région abrite près de cent vingt trois (123) espèces mammaliennes représentant 96% des espèces recensées au Burkina Faso (Banque Mondiale, 1995). Une relative concentration de la faune est observée dans la partie méridionale qui héberge des espèces herbivores (buffle, cob de fassa, phacochères, redunca, guib harnaché, céphalophe etc.), carnivores (lion, léopard, hyène, chacal etc.), plusieurs espèces de singes (cynocéphale, patas, vervets, colobe, magistrat), de reptiles (notamment le python royal), quelques rares éléphants et des roussettes. Selon le rapport de la Banque Mondiale, 490 espèces d'oiseaux représentant plus de 80% de toutes les espèces enregistrées dans toute la Côte d'Ivoire et rencontrées en Europe vivent ou transitent par l'écosystème de la région.

Le potentiel faunique est à la base du développement de la chasse et du tourisme de vision en plein essor dans les Cascades.

Les produits de la cueillette

La région regorge d'arbres fruitiers sauvages tels que le néré, le karité, les lianes ainsi que des rôniers. Ces produits sont valorisés à travers leur transformation en boisson (lianes et rônier),

en soumbala (graines de néré) et en beurre (karité). Ils pourraient l'être davantage si les initiatives des différents intervenants de ces filières étaient soutenues par une grande accessibilité au système de financement, par le renforcement de leurs capacités notamment en matière de formation technique et de gestion ainsi que par la conquête de nouveaux marchés.

4.2.2 – Les potentialités du secteur secondaire

Les fondements du développement de la région résident plus dans les activités de transformation car générant plus de valeurs ajoutées.

L'industrie

L'activité industrielle est caractérisée par la présence des sociétés comme la SNSOSUCO, les deux unités d'égrenage de coton (SOFITEX), les GMB (qui avait suspendu leurs activités suite à la crise ivoirienne), les scieries Ghoussoub et Coulibaly (production de bois d'oeuvre), la SOPAL, la SOPRODAL (production d'alcool) et la SOTRIA-B (transformation de l'anacarde).

Il importer de signaler le projet de création d'une unité de fabrication de bio-carburant à base de graines de coton, projet qui contribuera à la transformation des sous-produits sur place.

Les petites unités de transformation

On constate la multiplication des micro-entreprises, (souvent associatives), de séchage de mangues (SANLE, TON : 27 tonnes/an, WOUOL : 50 t/an.), de production de dolo, de bandji ou vin de rônier, (Bomba techno), de beurre de karité et de savon (Groupement féminin Kagnonsé), de lait conditionné frais ou caillé (Faso Kossam), de pharmacopée (PHYTOFLA). Tous ces promoteurs d'activités créatrices d'emplois et génératrices de revenus contribuent grandement à l'amélioration de l'alimentation et de la santé des populations locales. Selon certaines sources, environ 800 tonnes de mangues sont annuellement transformées depuis 2003. Ces unités de transformation se localisent dans les villes de Banfora, Bérégadougou et Niangoloko.

Le capital agro-industriel de la région reste largement sous exploité. L'expérience des unités de transformation gagnerait à s'étendre. Des potentialités existent pour l'extension des activités de transformation des produits. Il faudrait encourager et promouvoir davantage les petites unités de transformation de mangues, d'anacarde, de lait, de bandji (ou sève de rônier), de produits vivriers etc.

La vannerie, la poterie, la menuiserie métallique, la menuiserie-bois (soutenue par la présence des deux scieries), la couture, le tissage, la teinture, la forge, la soudure sont des métiers d'avenir pour les populations de la région. L'émergence de décorateurs, de sculpteurs et de bronziers devrait être soutenue en vue de répondre aux besoins du secteur touristique en plein essor dans la région.

4.2.3 - Les potentialités du secteur tertiaire

Le tourisme

La région dispose d'un potentiel touristique à promouvoir et à valoriser. Les Cascades regorgent de sites touristiques de renom. Ce sont :

- les Cascades de Karfiguéla (Banfora) ;
- les Cascades de Tourni ;
- les dômes de Fabédougou ;
- le Lac de Tengréla ;
- les Pics de Sindou ;
- le Mont de Tenakourou ;
- les Potières de Kawara ;
- les Chauves-souris de Lera (les Roussettes) ;
- les Champs de canne à sucre ;
- les forêts classées (au nombre de 14) ;

le Village perché de Negueni ;
la Grotte de Dramandougou ;
les tourisimes culturels de vision.

Le Commerce et les télécommunications

La promotion des infrastructures marchandes (marchés, gares routières) dans les grandes localités de la région devrait contribuer à élargir les opportunités en matière d'emplois et d'activités génératrices de revenus. A court terme, les actions ci-après, susceptibles de pourvoir des emplois sont programmées :

- l'extension des marchés centraux de Banfora et de Niangoloko ;
- la réalisation des boutiques de rue à Banfora et à Niangoloko ;
- la réalisation d'un marché à bétail à Yendéré (d'un coût de 500,5 millions de FCFA) ;
- la construction d'une autogare moderne à Banfora ;
- la réalisation de 5 marchés de secteurs à Niangoloko ;
- la construction du marché central de Sindou.

La réalisation de ces infrastructures devrait induire le développement des activités commerciales.

En trois (03) ans de 2004 à 2006, la région a enregistré la création de deux cent deux (202) télécentres, soit une moyenne annuelle de 63,3. L'électrification des localités de Sindou et de Douna (province de la Léraba) en cours, constitue un facteur potentiel d'expansion du téléphone et partant, de la création des télécentres.

Le système financier

La région dispose d'un réseau financier et bancaire assez dense. Le système financier régional se répartit essentiellement en cinq (05) catégories : (i) les banques commerciales (BIB, BICIA-B, BACB), (ii) les IFD (Caisses populaires, FAARF), (iii) les Assurances (SONAR, UAB, Générale des Assurances), (iv) les établissements publics et para-publics (TRESOR et CNE), (v) les fonds de soutien à la promotion de l'emploi (FASI, FAPE). Ces structures pour la plupart octroient des crédits aux promoteurs en vue de développer leurs activités.

D'autres institutions telles que la Banque Régionale de Solidarité (BRS) - en voie de déconcentration - et le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) contribuent également par leurs interventions au financement de l'économie régionale.

En perspective, il convient de souligner les projets d'implantation à Banfora, des agences des établissements bancaires suivants : la Banque Commerciale du Burkina BCB), la Bank Of Africa (BOA) et ECO-Bank. Par ailleurs, le déploiement du Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ) et du Fonds National d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FNAIJ), s'il venait à être effectif, pourrait améliorer l'accessibilité des promoteurs notamment les micro-entrepreneurs, au système de financement.

Enfin, il importe de rappeler l'adoption de la stratégie nationale de la micro-finance et de son plan d'action par le Gouvernement dont les objectifs visent essentiellement la promotion du micro-crédit. Cette initiative devrait également faciliter l'accès des micro-entreprises aux ressources financières nécessaires pour répondre à leur besoin de financement..

Le Conseil Régional

Président	Idriss FOUUBE HEMA
Conseillers	33
Les partenariats	
Logo de la Région	
Adresse et contact du conseil Régional	Adresse : Conseil Régional des Cascades - BP 220 BANFORA - BURKINA FASO Tél : 00 226 20 91 16 19 /20

Télécopie : 00 226 20 91 03 44
cascades@regions-bf.org